Page: 1/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.02.2024 Révision: 31.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: PARKETTKLEBSTOFF X-BOND MS-K 539
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Colle
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

MUREXIN GmbH

Franz v. Furtenbachstr. 1 A-2700 Wiener Neustadt Tel.: +43 (0)2622/27401 Murexin France Sarl

28 Rue Schweighaeuser

6700 Stasbourg

Service chargé des renseignements:

chemikalieninfo@murexin.com

e.ducret@murexin.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Giftnotruf der Charité:

Telefon: 030 30686700 im Notfall

Internet: www.giftnotruf.de

Strasbourg Emergency telephone: +33 3 88 37 37 37

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Indications complémentaires:

Contient triméthoxyvinylsilane. Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

Page: 2/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.02.2024 Révision: 31.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: PARKETTKLEBSTOFF X-BOND MS-K 539

(suite de la page 1) · Composants dangereux: 10-25% Calciumcarbonat substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail CAS: 1317-65-3 Calciumcarbonat 10-25% EINECS: 215-279-6 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail CAS: 34396-03-7 trimethoxy(2,4,4-trimethylpentyl)silane 2,5-5% EINECS: 251-995-5 🕸 Flam. Lig. 3. H226 Reg.nr.: 01-2119970322-42-0000 CAS: 2996-92-1 Trimethoxyphenylsilan 2.5-5% EINECS: 221-066-9 Consistant en: 67-56-1 méthanol (0,05%) Reg.nr.: 01-2119964479-19-♠ Flam. Liq. 3, H226
♠ STOT RE 2, H373 0001 Acute Tox. 4, H302 CAS: 919-30-2 3-aminopropyltriéthoxysilane *≥*0.5-<1% EINECS: 213-048-4 📀 Skin Corr. 1B, H314 🔥 Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1B, H317 Reg.nr.: 01-2119480479-24 CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane *≥*0,5-<1% EINECS: 220-449-8 🚸 Flam. Lig. 3, H226 Reg.nr.: 01-2119513215-52-🔥 Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317 XXXX

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

FR ·

Page: 3/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.02.2024 Révision: 31.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: PARKETTKLEBSTOFF X-BOND MS-K 539

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Diluer avec beaucoup d'eau.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
- Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

- Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
- Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- · Classe de stockage: 10
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Calciumcarbonat

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

1317-65-3 Calciumcarbonat

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

(suite page 4)

Page: 4/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.02.2024 Révision: 31.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: PARKETTKLEBSTOFF X-BOND MS-K 539

(suite de la page 3)

· Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· Matériau des gants

Utiliser des gants en matériau stable (ex: nitrile) - éventuellement tricotés afin qu'ils soient plus confortables à porter.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

État physiqueCouleur:LiquideBeige

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition >300 °C (Silanterminiertes Prepolymer)

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé. · Point d'éclair 138 °C

Point d'éclair
 Température d'auto-inflammation
 138 °C
 380 °C (Silanterminiertes Prepolymer)

• **Température de décomposition:** Non déterminé.

Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Non déterminé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé.
Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative
 Densité de vapeur:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Pâteuse

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

Page: 5/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.02.2024 Révision: 31.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: PARKETTKLEBSTOFF X-BOND MS-K 539

(suite de la page 4) · Changement d'état · Taux d'évaporation: Non déterminé. · Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques néant Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

1317-65-3	Calciumca	arbonat
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
34396-03-7	trimetho.	xy(2,4,4-trimethylpentyl)silane
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>11,2 mg/l (rat)
2996-92-1	Trimethox	yphenylsilan
Oral	LD50	1.049 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3.014 mg/kg (rabbit)

FR.

Page: 6/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.02.2024 Révision: 31.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: PARKETTKLEBSTOFF X-BOND MS-K 539

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité pour la reproduction
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Indications toxicologiques complémentaires:
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) -
- 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:			
1317-65-3 Calciumcarbonat			
EC 50/48h	50/48h >1.000 mg/l (G)		
EC 50	289 mg/l (Desmodesmus subspicatus)		
LC50	>10.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))		
34396-03-7 trimethoxy(2,4,4-trimethylpentyl)silane			
EC 50	>100 mg/l (G) (Klärschlamm (3h))		
LC50	>100 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))		
2996-92-1 Trimethoxyphenylsilan			
EC 50/48h	EC 50/48h >100 mg/l (G)		
EC 50	>100 mg/l (Acartia Tonsa)		
LC50	>100 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))		

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

(suite page 7)

Page: 7/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.02.2024 Révision: 31.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: PARKETTKLEBSTOFF X-BOND MS-K 539

(suite de la page 6)

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux (Allemagne) 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Après solidification, peut être mis en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

15 01 02 emballages en matières plastiques

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, ADN, IMDG, IATA
- · Classe néant
- · 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.5 Dangers pour l'environnement
- · Marine Pollutant: Non
- · 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

FR

Page: 8/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.02.2024 Révision: 31.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: PARKETTKLEBSTOFF X-BOND MS-K 539

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Contact:

chemikalieninfo@murexin.com (+43 02622/27401)

e.ducret@murexin.fr

- · Date de la version précédente: 22.11.2023
- · Numéro de la version précédente: 6
- · Acronymes et abréviations:

RID: Reglement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

(suite page 9)

Page: 9/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.02.2024 Révision: 31.01.2024

Numéro de version 7 (remplace la version 6)

Nom du produit: PARKETTKLEBSTOFF X-BOND MS-K 539

(suite de la page 8)

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3 Acute Tox. 4: Toxicité aigue – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR.